

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS1320

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 4

À la dernière phrase de l’alinéa 34, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.